



SAINT-AUGUSTIN
DE-DESMAURES

MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

L'Augustinois

NUMÉRO 3 • JUIN-JUILLET 2026





Mot du maire

La base avant tout

Au cours des dernières semaines, les débats sur les infrastructures, la fiscalité municipale, les nouveaux outils financiers et les grands projets ont beaucoup occupé l'espace public. Les récentes propositions visant à hausser davantage les taxes pour financer le rattrapage d'entretien des infrastructures s'inscrivent dans cette réflexion.

Je ne partage pas cette approche. Vraiment pas. Votre conseil municipal non plus.

Les contribuables du Québec font déjà face à une pression fiscale importante, à tous les niveaux. Avant de leur en demander davantage, démonstration doit être faite que l'argent déjà prélevé est géré au mieux, avec efficacité et rigueur.

Point.

Or, à maints égards, cette démonstration est loin d'être faite.

Pendant que l'attention collective est dirigée par nombre d'élus vers ce qu'il faudrait construire de plus, de plus grand ou de plus ambitieux, une autre réalité progresse, plus discrètement, souvent insidieusement : celle de la détérioration graduelle et grandissante de ce que nous possédons déjà.

Routes, ponts, aqueducs, égouts, ponceaux, barrages, bâtiments publics, équipements collectifs. Partout, les signes de vieillissement s'accumulent sur fond d'un retard d'entretien devenu préoccupant, et ce, depuis des années. L'attention publique est dirigée ailleurs : vers l'innovation, la vision, le prochain projet. Nos grands (dé) penseurs n'en ont eu et continuent de n'en avoir que pour la nouveauté, le rêve, le futur. Vers ce qui s'inaugure. Dans l'urgence plus souvent qu'autrement.

Pourtant, partout au Québec, le constat est connu. Les besoins de base explosent. Les coûts augmentent. Les marges de manœuvre diminuent.

Et pendant ce temps, ce qui soutient réellement les collectivités continue de vieillir et de s'endommager.

Nous faisons aujourd'hui face à plus qu'un déficit d'entretien. Nous faisons face à un véritable déficit public d'attention.

L'entretien des actifs existants est rarement spectaculaire. On coupe difficilement un ruban devant une conduite remplacée, une route entretenue au bon moment ou un programme d'entretien préventif.

Pourtant, c'est ce travail, souvent discret, qui protège la qualité de vie des citoyens, la pérennité des infrastructures et la santé des finances publiques.

Une société ne peut continuellement financer le nouveau pendant que l'existant se détériore. Encore moins lorsqu'elle le fait à coups de dette.

C'est le fiasco assuré.

Il faut aussi rappeler une réalité simple : qu'il provienne des taxes municipales, d'un autre palier de gouvernement ou d'un programme de subvention, l'argent public demeure celui du citoyen.

Et c'est ce dernier qui paie.

Tout. Toujours.

Les subventions ne font pas disparaître la facture. La refiler à un autre palier gouvernemental non plus.

Quelqu'un paie. Toujours le même.

Et lorsque les choix et priorités des élus sont mauvais ou reportés trop longtemps, la facture devient plus élevée.

S'ensuivent dépassements de coûts, tentatives de rattrapage, dégradation exponentielle, dette, taxes. La misère.

Il ne s'agit pas d'être contre le développement. Les projets ont leur place. Les innovations aussi.

Mais une organisation publique sérieuse doit être capable de distinguer ses besoins de ses ambitions, ses priorités de ses envies et ses investissements de ses dépenses.

Entretien ce que nous avons déjà n'est pas secondaire.

C'est la base.

« Nous faisons aujourd'hui face à plus qu'un déficit d'entretien. Nous faisons face à un véritable déficit public d'attention. »



L'entretien est rarement spectaculaire. Pourtant, c'est lui qui soutient nos collectivités.

MOT DU MAIRE – SUITE

Comme ingénieur et comme maire, il est clair pour moi qu'une bonne décision commence par l'établissement d'une bonne séquence :

Définir le besoin, évaluer la capacité, mesurer les impacts, établir les priorités, puis agir. Ou pas.

Trop souvent, c'est l'inverse auquel nous assistons.

L'annonce avant l'analyse. L'ambition avant la capacité. Le projet avant l'entretien. Le visible avant l'essentiel. L'urgence d'agir avant la réflexion rationnelle. La précipitation avant la prudence.

Gouverner, ce n'est pas seulement imaginer et rêver la Ville de demain. C'est aussi et surtout préserver intelligemment celle d'aujourd'hui.

C'est constamment veiller à laisser derrière nous des infrastructures en santé, des finances soutenables et une organisation capable de continuer à fonctionner efficacement.

Sans donner dans le spectacle.

Parce que c'est cela qui est attendu des élus. Le sérieux, le sens du devoir, le sens des priorités, le bon jugement. Faire au lieu de plaire.

Avant de constamment chercher ce qui pourrait être ajouté, nous devons collectivement nous assurer d'entretenir correctement ce que nous avons déjà.

Voilà les balises qui devraient présider à chaque décision, chaque projet, chaque annonce.

Gouverner, c'est choisir. Choisir, c'est prioriser. Prioriser, c'est parfois, voire souvent, avoir la rigueur de s'en tenir à l'essentiel.

La base.



Sylvain Juneau
Maire de Saint-Augustin-de-Desmaures

« Une société
ne peut
continuellement
financer le
nouveau pendant
que l'existant se
détérioré. Encore
moins lorsqu'elle
le fait à coups
de dette. »



Conseillers·ères municipaux



District no 1 (Des Coteaux)

Eric Fiset
eric.fiset@vsad.ca



District no 2 (Portneuf)

Jean Simard
jean.simard@vsad.ca



District no 3 (Lahaye)

Yannick LeBasseur
yannick.lebasseur@vsad.ca



District no 4 (Du Roy-Lac Nord)

Élise Paquette
elise.paquette@vsad.ca



District no 5 (Lac Sud)

Martin Maranda
martin.maranda@vsad.ca



District no 6 (Les Bocages)

Chantal Brochu
chantal.brochu@vsad.ca



District no 7 (Haut-Saint-Laurent)

Richard Levesque
richard.levesque@vsad.ca



District no 8 (Lionel-Groulx)

Jacques Bouchard
jacques.bouchard@vsad.ca

Avis publics

En vertu du Règlement n° 2022-697 relatif aux modalités de publication des avis publics, nous vous informons que les avis publics suivants ont été diffusés sur le site web de la Ville. Vous pouvez les consulter au <https://vsad.ca/avis>.

15 mai Appel d'offres

APO-2026-009 – Contrat pour la réalisation de travaux relatifs à la réfection et au réaménagement du chemin du Haut-Fossambault (SEAO 20145591)

8 mai Assemblée publique aux fins de consultation - Projet immobilier au 4927, rue des Landes

1^{er} mai Appel d'offres

APO-2026-017 – Contrat pour la surveillance des travaux et le contrôle qualitatif – Réfection du chemin du Haut-Fossambault (SEAO 20141929)

24 avril Appels d'offres

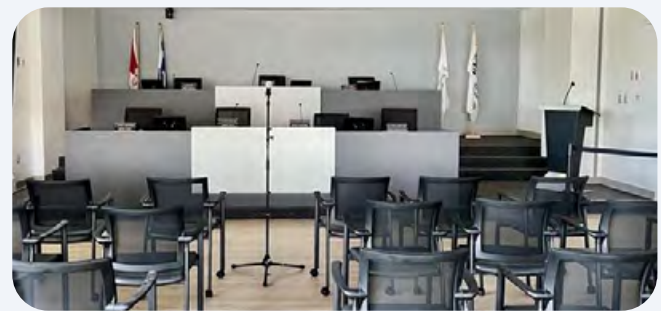
APO-2026-013 – Contrat pour la réalisation de travaux relatifs à la réfection de voirie et de pavage – Rue de l'Avoine et Rue de Rotterdam (SEAO 20140164)

APO-2026-016 – Contrat pour la surveillance des travaux et le contrôle qualitatif – Réfection de la rue de l'Avoine et de la Rue de Rotterdam (SEAO 20140222)

23 avril Promulgations des règlements :

Règlement n° 2026-762 modifie le Règlement n° 2025-741 établissant un programme d'aide financière à la restauration patrimoniale dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier du ministère de la Culture et des Communications.

Règlement n° 2026-763 édictant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures



À l'agenda ce mois-ci Juin et juillet

Tous les détails de la programmation se trouvent au [VSAD.ca/programmation](https://vsad.ca/programmation).

1^{er} au 7 juin



Semaine des personnes handicapées

Lundi 1^{er} juin



Collecte des déchets (secteur 1)



Paiement des taxes municipales, consultez votre compte de taxes municipales via le Portail citoyen.



Inscription pour la collecte des encombrants du 3 juin, via le Portail citoyen ou par téléphone avant midi.

Mardi 2 juin



Collecte des déchets (secteur 2)



Séance ordinaire du conseil, à 18 h 30, à l'hôtel de ville et en ligne



Début des inscriptions aux activités de la programmation estivale [VSAD.ca/programmation](https://vsad.ca/programmation)



Mah-jong chinois (MCR), de 13 h à 15 h 30, au centre communautaire des Campus



Viactive extérieure, de 10 h 30 à 11 h 30, au centre communautaire des Campus

Mercredi 3 juin



Collecte des déchets (secteur 3)



Collecte des encombrants

Jeudi 4 juin



Collecte des déchets (secteur 4)



ATTENTION ! Ce symbole signifie que la participation à cette activité nécessite une inscription.



Samedi 6 juin



Fête du voisinage et Grande journée des petits entrepreneurs
VSAD.ca/feteduvoisinage



Échange et dons de plantes, de 12 h à 14 h, à la maison Omer-Juneau

Lundi 8 juin



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 1)



Inscription au Club de lecture Crock-Livres

Mardi 9 juin



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 2)



Mah-jong chinois (MCR), de 13 h à 15 h 30, au centre communautaire des Campus

Mercredi 10 juin



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 3)

Jeudi 11 juin



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 4)

Lundi 15 juin



Collecte des déchets (secteur 1)

Mardi 16 juin



Collecte des déchets (secteur 2)



Séance ordinaire du conseil, à 18 h 30, à l'hôtel de ville et en ligne



Mah-jong chinois (MCR), de 13 h à 15 h 30, au centre communautaire des Campus

Mercredi 17 juin



Collecte des déchets (secteur 3)

Jeudi 18 juin



Collecte des déchets (secteur 4)

Samedi 20 et dimanche 21 juin



Wibit – Parcours gonflable au Complexe sportif

Dimanche 21 juin



Fête des pères

Lundi 22 juin



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 1)

Mardi 23 juin



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 2)

Mercredi 24 juin



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 3)



Festivités de la Fête nationale, de 10 h à 14 h, au parc Place-Portneuf et de 16 h à 21 h au centre communautaire des Campus
VSAD.ca/fetenationale



Bureaux municipaux, MOJ et BAG fermés

Jeudi 25 juin



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 4)



Début du Club de lecture Crock-Livres

Lundi 29 juin



Collecte des déchets (secteur 1)

Mardi 30 juin



Collecte des déchets (secteur 2)

Mercredi 1^{er} juillet



Collecte des déchets (secteur 3)



Fête du Canada



Bureaux municipaux ouverts sauf BAG

Jeudi 2 juillet



Collecte des déchets (secteur 4)



Paiement des taxes municipales, consultez votre compte de taxes municipales via le Portail citoyen.

Vendredi 3 juillet



Reprise du congé de la Fête du Canada, bureaux municipaux et MOJ fermés. Les autres installations, dont la bibliothèque, sont ouvertes selon l'horaire habituel.

6 au 9 juillet



Collecte spéciale du recyclage, les articles peuvent être déposés à côté du bac

Dimanche 5 juillet



Marché public, de 10 h à 13 h, au parc du Millénaire

Lundi 6 juillet



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 1)



Augustin, le bibliobus culturel, de 13 h à 17 h, au parc du centre socio-récréatif les Bocages



Inscription pour la collecte des encombrants du 8 juillet, via le Portail citoyen ou par téléphone avant midi.

Mardi 7 juillet



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 2)



Séance ordinaire du conseil, à 18 h 30, à l'hôtel de ville et en ligne



Augustin, le bibliobus culturel, de 9 h à 12 h, au parc du centre socio-récréatif les Bocages



LES BEAUX MARDIS
Les beaux mardis : Équilibre, de 18 h à 20 h, au parc du Grand-Hunier

Mercredi 8 juillet



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 3)



Collecte des encombrants



Mercredi chez Augustin, de 18 h à 20 h, au parc du centre socio-récréatif les Bocages



ATTENTION ! Ce symbole signifie que la participation à cette activité nécessite une inscription.

Jeudi 9 juillet



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 4)



Les jeudis animés, de 18 h à 20 h 30, au parc du Millénaire

Vendredi 10 juillet



Autour du piano public, de 10 h à 12 h, au centre communautaire des Campus

Dimanche 12 juillet



Marché public, de 10 h à 13 h, au parc du Millénaire

Lundi 13 juillet



Collecte des déchets (secteur 1)



Augustin, le bibliobus culturel, de 13 h à 17 h, au parc Place-Portneuf

Mardi 14 juillet



Collecte des déchets (secteur 2)



Augustin, le bibliobus culturel, de 9 h à 12 h, au parc Place-Portneuf



Les beaux mardis : Culinair et sportif, de 18 h 30 à 20 h, au parc Place-Portneuf

Mercredi 15 juillet



Collecte des déchets (secteur 3)



Mercredi chez Augustin, de 18 h à 20 h, au parc Place-Portneuf

Jeudi 16 juillet



Collecte des déchets (secteur 4)



Les jeudis animés, de 18 h à 20 h 30, au parc du Millénaire

Vendredi 17 juillet



Autour du piano public, de 10 h à 12 h, au centre communautaire des Campus

Samedi 18 et dimanche 19 juillet



Wibit - Parcours gonflable au Complexe sportif

Dimanche 19 juillet



Marché public, de 10 h à 13 h, au parc du Millénaire

Lundi 20 juillet



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 1)



Augustin, le bibliobus culturel, de 13 h à 17 h, au parc Richard-Gosselin

Mardi 21 juillet



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 2)



Augustin, le bibliobus culturel, de 9 h à 12 h, au parc Richard-Gosselin



Les beaux mardis : Nocturne, de 20 h à 22 h, parc des Hauts-Fonds

Mercredi 22 juillet



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 3)



Mercredi chez Augustin, de 18 h à 20 h, au parc Richard-Gosselin

Jeudi 23 juillet



Collecte du recyclage et des déchets (secteur 4)



Les jeudis animés, de 18 h à 20 h 30, au centre communautaire des Campus

Vendredi 24 juillet



Autour du piano public, de 10 h à 12 h, au centre communautaire des Campus

Dimanche 26 juillet



Marché public, de 10 h à 13 h, au parc du Millénaire

Lundi 27 juillet



Collecte des déchets (secteur 1)



Augustin, le bibliobus culturel, de 13 h à 17 h, au parc du Grand-Hunier

Mardi 28 juillet



Collecte des déchets (secteur 2)



Les beaux mardis : Zen, de 18 h 30 à 20 h 30, au parc Richard-Gosselin



Augustin, le bibliobus culturel, de 9 h à 12 h, au parc du Grand-Hunier

Mercredi 29 juillet



Collecte des déchets (secteur 3)



Distribution postale du MIM d'août



Mercredi chez Augustin, 18 h à 20 h, au parc du Grand-Hunier

Jeudi 30 juillet



Collecte des déchets (secteur 4)



Les jeudis animés, de 17 h à 21 h, au centre communautaire des Campus

Vendredi 31 juillet



Autour du piano public, de 10 h à 12 h, au centre communautaire des Campus



ATTENTION ! Ce symbole signifie que la participation à cette activité nécessite une inscription.

Ici, la confiance circule

Le mieux vivre ensemble commence près de chez nous

Nos parcs et espaces publics sont des lieux de détente et de rencontre qui doivent être partagés dans le respect. En adoptant des comportements responsables, comme respecter les heures de quiétude, limiter le bruit et prendre soin des lieux, chacun contribue à un milieu de vie harmonieux et sécuritaire.

Tout au long de l'été, des patrouilles de sensibilisation, assurées par des étudiants en Techniques policières, seront présentes afin de favoriser un climat respectueux.

Leur rôle est de patrouiller notre territoire pour favoriser le respect des consignes d'usage, la sécurité générale des lieux et la propreté des sites. Sans oublier la sensibilisation des citoyens à l'importance du respect des installations. En cas de situation problématique ou urgente, c'est toutefois le SPVQ qui intervient. Il est donc important de composer le 911 pour tout incident grave (bagarre, vol qualifié, danger pour la vie, incendie, etc.).



Bien circuler dans un carrefour giratoire

Les carrefours giratoires sont présents dans notre ville. Bien utilisés, ils améliorent la fluidité de la circulation et réduisent les risques de collision. La sécurité de tous repose toutefois sur le respect de règles simples et sur le civisme des usagers.

Dans un carrefour giratoire :

- L'entrée se fait toujours par la droite.
- Il faut céder le passage aux véhicules déjà engagés et aux piétons et cyclistes lorsqu'un passage piéton est présent.
- Il est essentiel de choisir la bonne voie selon la direction souhaitée et de maintenir une vitesse constante.
- Il ne faut jamais s'immobiliser à l'intérieur du carrefour, sauf en cas d'urgence.

Adopter une conduite courtoise et prévisible dans les carrefours giratoires est un geste concret qui contribue à la sécurité routière et au mieux vivre ensemble.

La cohabitation sur la route, une responsabilité partagée

À mesure que la circulation se diversifie au gré des saisons, les vélos, trottinettes électriques, cyclomoteurs et autres engins de mobilité occupent une place croissante sur notre réseau routier.

Que vous soyez automobiliste, cycliste ou utilisateur d'un engin motorisé, l'adoption de comportements responsables demeure essentielle. Respecter la signalisation, adapter sa vitesse, demeurer visible et porter un équipement de sécurité approprié contribuent à réduire les risques d'accident. Les automobilistes sont également invités à redoubler d'attention, particulièrement lors des dépassements et aux intersections.

Dans l'esprit de la campagne **Ici, la confiance circule**, la sécurité routière repose sur la courtoisie, la prévisibilité des gestes et le partage harmonieux de la route. En adoptant de bonnes pratiques, chacun contribue à un milieu de vie plus sécuritaire et agréable pour tous.

Bon à savoir, en rafale

À retenir

Arrosage et entretien des piscines

- L'arrosage des terrains et le remplissage des piscines sont réglementés à Saint-Augustin-de-Desmaures.
- Les jours et heures autorisés varient selon le type d'arrosage et l'adresse.
- Ces règles visent à préserver l'eau potable, surtout en période estivale.

Informez-vous avant d'arroser ou de remplir votre piscine : [VSAD.ca/citoyens/environnement](https://vsad.ca/citoyens/environnement).



Favoriser l'inclusion, un engagement collectif

Du 1^{er} au 7 juin, à l'occasion de la Semaine québécoise des personnes handicapées, nous réaffirmons notre engagement à promouvoir une communauté inclusive, accessible et équitable. Cet engagement se traduit notamment par la mise en œuvre du **Plan d'action 2026 à l'égard des personnes handicapées** qui vise l'accessibilité des infrastructures, des loisirs, de l'information et le soutien à l'autonomie. À la VSAD, nous offrons notamment des équipements inclusifs dans certains parcs et bâtiments municipaux et nous facilitons la participation aux activités grâce à la Carte accompagnement loisir.

Pour en savoir davantage : [VSAD.ca/familles](https://vsad.ca/familles).

Ensemble, continuons de bâtir un milieu de vie accueillant pour toutes et tous !



ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS POUR BOUGER À LA VSAD

QUOI ?
Des équipements disponibles gratuitement adaptés aux besoins des personnes handicapées ou ayant une incapacité.

QUI ?
Pour les résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures vivant avec un handicap ou ayant une incapacité.

 <p>DÉAMBULMAX</p> 	 <p>FAUTEUIL ROULANT POUR PISCINE</p> 	 <p>FAUTEUIL ROULANT HIPPOCAMPE</p> 	 <p>FAUTEUIL ROULANT POUR PISCINE</p> 	 <p>TRAINEAU ADAPTÉ</p> 
--	---	---	---	---

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR EN SAVOIR DAVANTAGE!
418 878-5473 POSTE 5804

La VSAD en action pour vous

Ville du bonheur... ça se confirme !

En 2025, Saint-Augustin-de-Desmaures a été nommée « Ville du bonheur » au Québec dans le cadre du Palmarès du bonheur de Léger Marketing. Récemment, The Globe and Mail a rendu son palmarès des villes où il fait bon vivre en reconnaissant aussi notre ville comme un lieu de choix, la plaçant au 4^e rang. Du 5 au 23 mars dernier, vous avez été nombreux à confirmer la justesse de cette reconnaissance en participant au sondage citoyen envoyé à tous nos résidents.

Initialement réalisé afin de comprendre les habitudes et les besoins informationnels des citoyens pour améliorer les communications municipales, le sondage confié à Léger a également permis de dresser un portrait plus large du niveau de satisfaction de notre population à l'égard de son milieu de vie. L'étude s'appuie sur une méthodologie rigoureuse, utilisant l'Indicateur Municipal, un outil exclusif qui mesure la satisfaction et la perception des citoyens mené auprès de 2010 citoyens de partout au Québec annuellement.

Merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre. Vos commentaires et votre participation active contribuent directement à améliorer notre milieu de vie. Il résulte de cette démarche un portrait très intéressant et positif. Restez à l'affût : les résultats seront bientôt rendus publics !



Des parcours vélo mieux indiqués, pour le plaisir de rouler

À la suite des commentaires formulés par les cyclistes, nous avons souhaité faciliter davantage les déplacements à vélo et améliorer l'expérience cyclable à la VSAD. Ainsi, de nouveaux panneaux présentant la cartographie du réseau cyclable seront installés sur l'ensemble du territoire d'ici la fin juin. Installés à des endroits stratégiques, ces panneaux permettront à tous de mieux s'orienter et de choisir facilement ses parcours, pour les déplacements quotidiens comme pour les sorties récréatives.

Cette initiative fait partie d'un projet plus large soutenu par une aide financière de 184 778 \$ du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière, visant à améliorer l'expérience de déplacement de tous.

À noter que le tronçon du chemin de la Butte sera accessible à la fin de l'automne, lorsque les travaux de construction seront complétés.



Un nouveau souffle pour le parc Richard-Gosselin



À la fin du printemps, nous avons terminé la transformation et l'évolution du parc Richard-Gosselin d'un parc de voisinage vers un véritable parc de quartier, mieux adapté aux besoins des citoyens de tous âges.

Une première phase de travaux a été réalisée à l'automne 2025. Elle comprenait la réfection de la patinoire extérieure ainsi que l'aménagement d'un stationnement et d'une aire de repos. Ce nouvel espace multifonctionnel permettra la pratique du hockey et du patin en hiver, de même que du pickleball et du tennis durant la saison estivale. L'application du revêtement acrylique est prévue vers la mi-juin, selon les conditions météorologiques.

La deuxième phase du projet prévoit l'aménagement de la zone basse du parc, incluant l'installation de nouvelles structures de jeux adaptées aux enfants de 1 à 12 ans. Les travaux devraient être complétés d'ici la mi-juillet 2026.



À terme, le parc Richard-Gosselin deviendra un espace accessible, dynamique et rassembleur, propice aux loisirs, aux activités sportives et aux rencontres citoyennes, et ce, toute l'année.

Des opérations saisonnières bien planifiées pour un milieu de vie propre, sécuritaire et durable

Depuis le début du printemps, nous déployons plusieurs opérations saisonnières essentielles visant à assurer la qualité des services municipaux, la protection des infrastructures et votre bien-être. Ces interventions contribuent à maintenir un environnement propre, sécuritaire et fonctionnel pour l'ensemble de notre communauté.

Pour plus de détails sur ces interventions et leur période d'exécution, consultez la section « Opérations saisonnières » dans la section [Info-travaux](#).



Parc de la Falaise : un projet structurant qui prend forme

Le projet d'aménagement du parc de la Falaise s'inscrit dans une vision à long terme visant à mettre en valeur un secteur naturel d'exception et à améliorer l'accessibilité entre le haut de la falaise et le parc des Hauts-Fonds, en bordure du fleuve Saint-Laurent.

La réalisation d'un escalier sécuritaire à flanc de falaise représente toutefois un défi d'envergure. Les particularités du site, notamment la topographie escarpée, les exigences élevées en matière de sécurité de la VSAD et la protection des milieux naturels, requièrent des analyses approfondies, une planification rigoureuse et le recours à des expertises spécialisées. Ces éléments étaient essentiels pour assurer la durabilité et la qualité des aménagements.

Parallèlement à la préparation de ce projet, la Ville a conclu une entente avec la Communauté métropolitaine de Québec dans le cadre du Programme d'aide financière pour la Trame verte et bleue - phase 2, nous permettant d'obtenir une aide financière de 168 300 \$ pour soutenir plusieurs réalisations. Cette démarche s'inscrit dans une approche cohérente et structurante du développement des réseaux de milieux naturels et de la mobilité active.

En amont des travaux au parc de la Falaise, plusieurs interventions ont d'ailleurs été réalisées au parc des Hauts-Fonds, incluant la restauration des passerelles, la protection de la rive du fleuve Saint-Laurent par de l'enrochement et l'ajout d'une plateforme d'observation. Ces actions ont préparé le terrain et contribuent à bonifier l'expérience globale vous étant offerte.

À terme, d'ici l'arrivée de l'été, ce nouvel ensemble offrira un lien piétonnier sécuritaire, un belvédère avec vue imprenable sur le fleuve ainsi que des espaces propices à la détente. Il deviendra un lieu de proximité rassembleur, favorisant les déplacements actifs, la socialisation et la contemplation, au cœur de votre milieu de vie.



Sécurité, mobilité et infrastructures : les travaux de l'été en

Le mois dernier, nous vous avons dévoilé la carte des travaux prévus cet été. Il est maintenant temps d



Bâtiments, parcs et espaces verts

- 1 **Mise à niveau du parc Richard-Gosselin** : Aménagement de la zone basse du parc, incluant de nouvelles structures de jeux adaptées aux enfants de 1 à 12 ans.
- 2 **Modernisation et agrandissement de l'hôtel de ville et du garage municipal** (complète d'ici la fin de l'été)
- 3 **Entrées de la Ville** : Aménagement horticole



Amélioration de la sécurité routière

- 4 **Chemin du Haut-Fossambault** : Construction d'aménagement d'atténuation de la vitesse tels que dos d'âne et îlots centraux ainsi que la réfection de chaussée.
- 5 **Chemin du Roy** : Aménagement d'un passage piétonnier
- 6 **Rue Lionel-Groulx, rue de l'Hétrière** : Modifications et mises à jour de la signalisation routière et/ou des aménagements en fonction des recommandations de l'étude de circulation.



Infrastructures (Réseaux d'égouts et d'aqueduc, ponceaux)

- 7 **Rue des Artisans** : Réhabilitation de la conduite pluviale et stabilisation de talus.
- 8 **Chemin du Roy** : Réfection de la conduite pluviale exutoire.
- 9 **Rang des Mines** : Réfection de ponceaux.
- 10 **Rang du Petit-Capsa** : Réfection de ponceaux.



Réfection de chaussée

- | | | |
|---------------------|----------------------|-------------------------|
| 11 Rue de Rotterdam | 14 Rue du Blé | 17 Rue les Bocages |
| 12 Rue Béchar | 15 Rue de l'Avoine | 18 Rue de l'Hétrière |
| 13 Chemin du Roy | 16 Rue de la Modiste | 19 Rue de la Brigantine |



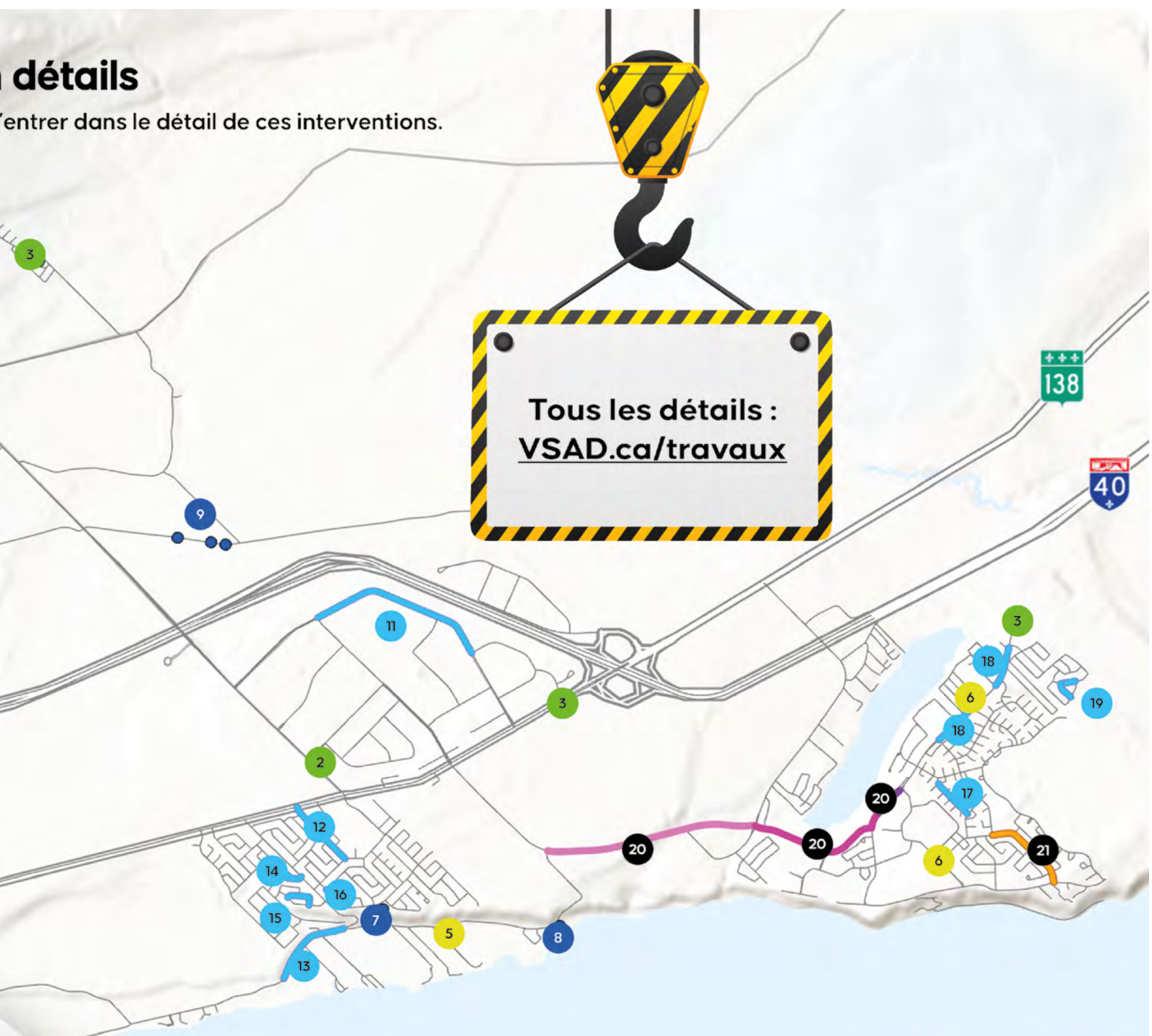
Amélioration du transport actif

- 20 **Chemin de la Butte** : Aménagement d'une piste cyclable et d'un corridor piétonnier hors chaussée, ajout d'un belvédère d'observation et d'une aire de repos.
 - Segment 1
 - Segment 2
 - Segment 3
- 21 **Rue des Landes** : Prolongement du lien cyclable jusqu'à la rue Saint-Félix



détails

Entrer dans le détail de ces interventions.



Tous les détails :
[VSAD.ca/travaux](https://vsad.ca/travaux)



Portail citoyen

Votre lien direct avec la VSAD !

Restez informé en période de chantier en vous abonnant aux alertes citoyennes, consultez le [VSAD.ca/travaux](https://vsad.ca/travaux) ou numérisez ce code QR pour vous inscrire.



Feuilles et résidus verts : place au sac de papier dès l'automne 2026

Dès septembre, un changement important sera apporté à la collecte des résidus verts : l'utilisation de sacs de papier deviendra obligatoire, comme c'est déjà le cas dans la majorité des municipalités du Québec. Cette transition vise à améliorer la gestion des matières organiques et à réduire notre impact environnemental.

Les sacs de papier présentent plusieurs avantages :

- Ils se décomposent au même rythme que les feuilles, facilitant le compostage.
- Ils ne laissent aucun résidu plastique dans l'environnement.
- Ils ne nécessitent pas de manipulation supplémentaire ni de coûts additionnels pour la collecte.
- Leur porosité favorise la circulation de l'air, limitant ainsi les odeurs et la formation de moisissures.

Cette mesure permettra notamment d'éviter l'utilisation de plus d'un million de sacs de plastique chaque année. Nous vous invitons dès maintenant à adopter cette bonne pratique, en prévision de son entrée en vigueur officielle à l'automne 2026. Tous les détails au [VSAD.ca/matieresresiduelles](https://vsad.ca/matieresresiduelles).



Ta carrière se trouve **ici**

Coup de projecteur du mois

Équipe de l'urbanisme

Au cœur du développement de la Ville, nos analystes, techniciennes, techniciens et adjointes jouent un rôle essentiel, souvent en coulisses, mais toujours déterminant.

Voici un aperçu de leur travail, en rafale :

- Vous accompagner dans vos projets de construction, de rénovation ou d'aménagement.
- Analyser les demandes de permis et s'assurer du respect de la réglementation municipale.
- Surveiller l'évolution du territoire grâce à des inspections sur le terrain.
- Soutenir les grands projets urbains en préparant plans, relevés et recommandations techniques.
- Protéger la qualité de vie, en veillant à l'intégration harmonieuse des constructions dans nos quartiers.

Un immense merci à toute l'équipe de l'urbanisme pour leur engagement au service de notre communauté !

Ta carrière se trouve **ici**

Équipe à grandeur humaine

Environnement collaboratif

Climat bienveillant, respectueux et ouvert

Projets mobilisateurs, innovants et enrichissants



Numérise le code QR pour accéder aux offres d'emplois



Afin de bien servir les citoyens, la Ville recherche du personnel qualifié et dédié.

Postes à combler :

- Journalier-ière
- Comptable - CPA
- Préposé-e à l'aréna
- Banque de brigadier-ière-s
- Préposé-e à l'entretien ménager
- Technicien-ne juridique
- Emplois étudiants

La culture, au cœur de notre communauté

Entre histoire et création : découvrir la Ville autrement grâce aux stations découvertes

Depuis l'hiver dernier, il vous est possible de découvrir la Ville sous un nouvel angle grâce aux nouvelles stations découvertes, accessibles à l'hôtel de ville, au Complexe sportif, à la bibliothèque Alain-Grandbois, au centre communautaire des Campus et au campus Notre-Dame-de-Foy.

Ce projet, proposant un contenu à la fois instructif, culturel et inspirant, trouve son origine dans la vision de Jean-Robert Faucher, ex-journaliste, passionné de patrimoine et membre engagé de la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures (SHSAD). Il souhaitait ainsi mettre en valeur le patrimoine local, notamment celui des campus intercommunautaires. Il avait amorcé le projet de capsules historiques avant son décès en 2021. Nous avons alors uni nos efforts à ceux de la SHSAD pour poursuivre ce projet et faire vivre son héritage. Intitulé Splendeurs et misères des campus intercommunautaires et réalisées avec la collaboration de la firme Vues d'en haut, et de son producteur et réalisateur Jean-Pierre Dussault, ces capsules sont offertes en exclusivité sur les stations découvertes. Notez que ce projet a été réalisé dans le cadre de l'Entente de développement culturel conclue entre la Ville et le gouvernement du Québec.

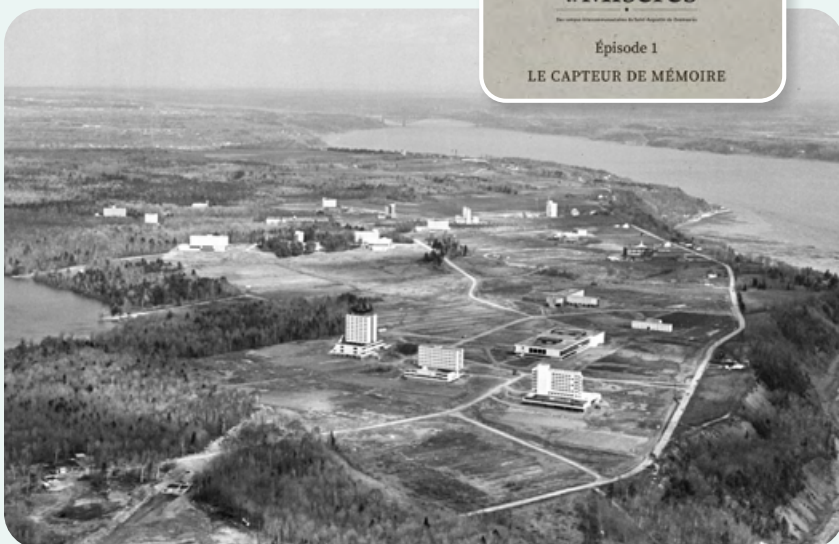
Ces bornes permettent également de visionner les dix épisodes du documentaire *Là où tout a commencé*, produit par la SHSAD. Cette série retrace l'établissement du village de Saint-Augustin-de-Desmaures et son évolution le long du fleuve Saint-Laurent. Ce documentaire a été réalisé sous la responsabilité du producteur délégué et réalisateur Michel Belleau.

Enfin, des capsules consacrées à la réalisation de deux œuvres d'art public "géantes" vous plongent au cœur du processus de création et vous font découvrir les artistes derrière ces réalisations. Ces capsules ont été réalisées par Sylvain Mercier et Caroline Arpin de la VSAD.

Nous vous souhaitons de belles découvertes au cœur de votre Ville !

Splendeurs et Misères

Épisode 1
LE CAPTEUR DE MÉMOIRE



Credit photo : BAnQ

Campus intercommunautaires, 1966



Messieurs Jean-Pierre Dussault et Bertrand Juneau de SHSAD



Credit photo : SHSAD

Jean-Robert Faucher, capteur de mémoire

Nouveautés du mois



Tout va bien : petit guide de survie mentale face au chaos mondial

Auteur : Jonathan le prof
Cote : 909.832 JON

[documentaire adulte]

Résumé : Le populisme monte en flèche, la planète brûle, la haine devient la norme, la désinformation est partout et l'IA en viendra peut-être à nous contrôler. Bref, le monde semble au bord du gouffre et, pourtant, on continue à vivre comme si de rien n'était. Jonathan le Prof pose un regard engagé sur les grandes crises de notre époque. Pour ce faire, il remonte le fil de l'histoire afin d'éclairer le présent. Rien n'est épargné, mais tout est expliqué avec clarté et une touche d'humour.



Une employée modèle

Auteur : Jean-Christophe Tixier
Cote : TIXIER T624em



Lauréat du Prix
Claude Chabrol 2026

[roman adulte]

Résumé : Sylvie est une femme sans histoires. Employée de mairie efficace, investie dans une association paroissiale, discrète jusqu'à l'effacement. Quand son frère, un joueur surendetté, lui avoue être menacé de mort, elle prend la vie de ce dernier en main. Faux papiers, plan de fuite, nouvelle identité : grâce à elle, Antoine disparaît. Mais ce qu'elle voyait comme une entorse exceptionnelle aux règles devient peu à peu un engrenage : grisée par sa propre audace, Sylvie se pique au jeu. Et si cette plongée dans l'illégalité était le seul moyen d'exister enfin ?



Le Grand marathon des chaussettes

Auteur : Marie-Ève
Larochelle
Illustratrice : Lucile Lesueur
Cote : A LAR

[album]

Résumé : Après avoir beaucoup couru, sauté et joué, Chaussette Trouée est jetée à la poubelle. Néanmoins, elle refuse de baisser les bras... ou plutôt, les pieds ! Au dépotoir, elle fait la rencontre d'autres chaussettes, elles aussi délaissées. Avec ses amies, elle se lance dans un marathon délirant où cascades, éclats de rire et surprises se succèdent à chaque pas !

En vedette ce mois-ci :

Un été de lecture avec le club Crock-Livres

Mélanie et Maya, notre équipe d'animatrices de la bibliothèque Alain-Grandbois, invitent vos jeunes à participer au club de lecture Crock-Livres, qui se déroulera du 25 juin au 15 août. Destiné aux enfants de 3 ans jusqu'à la 1^{re} secondaire, le club propose une expérience ludique et stimulante pour garder le plaisir de lire tout au long de l'été.



La participation est gratuite. Les inscriptions débutent le 8 juin et se font par courriel à l'adresse suivante : crock.livres@vsad.ca.

Lors de l'inscription, les informations suivantes doivent être fournies :

- Prénom et nom de l'enfant ;
- Âge de l'enfant ;
- Année scolaire complétée en juin 2026 ;
- Numéro d'abonné de la bibliothèque (au nom de l'enfant) ;
- Nom du parent responsable, son courriel et son numéro de téléphone.



Tous les détails au [VSAD.ca/crocklivres](https://vsad.ca/crocklivres)
ou numérisez ce code QR.



Crock-Livres 2026

Tout au long de l'été, les jeunes lecteurs
peuvent gagner des prix
qui les encouragent à poursuivre
leurs découvertes littéraires.

Le coin des Augustinois actifs

Le Marché public : saveurs et rencontres au cœur de l'été



Le Marché public est de retour à l'été 2026 au parc du Millénaire. Nous vous invitons à ce rendez-vous estival bien établi et à profiter d'un lieu de rencontre convivial, mettant en valeur les producteurs, artisans et créateurs d'ici.

Tout au long de la saison, vous pourrez découvrir une variété d'exposants offrant des produits de l'agroalimentaire, de l'artisanat et des arts. Des animations et prestations viendront également enrichir l'expérience et créer une ambiance chaleureuse, propice aux échanges et aux découvertes.

Nous vous attendons en grand nombre, tous les dimanches du 5 juillet au 30 août. Le marché se tient à l'extérieur beau temps, mauvais temps. Si la météo extrême oblige l'annulation, vous serez informés via la page Facebook Les Augustinois actifs.

Nous prolongeons la période d'inscription des exposants jusqu'au 11 juin, afin de permettre au plus grand nombre d'exposants de prendre part à l'événement.

Pour connaître les détails incluant la programmation et les dates, consultez : [VSAD.ca/marchepublic](https://vsad.ca/marchepublic) ou numérisez ce code QR.



Flamants roses et passeport en main, l'été est lancé !

Le 22 mai dernier, nous avons lancé la programmation des activités estivales 2026. Cet événement festif vous a permis de découvrir en primeur les activités et événements qui ponctueront la belle saison.

Lors de cette soirée, la brochure estivale a été dévoilée et une prestation surprise de Guylaine Tanguay a ajouté à l'ambiance conviviale. Mais surtout, vous avez découvert le nouveau passeport estival, un outil ludique qui invite à profiter pleinement de l'animation estivale !

Encore cette année, la programmation continue d'évoluer avec un concept qui vous offre des activités 6 jours par semaine et ce, pendant 6 semaines, soit du 5 juillet au 14 août. Une multitude d'activités de style "pratique libre" viennent enrichir cette programmation pour les sportifs et amateurs de plein air.

Deux événements phares compléteront cette programmation :

- **En début de saison : La Fête Nationale** prendra place le 24 juin au parc Place-Portneuf de 10 h à 14 h et au centre communautaire des Campus de 16 h à 21 h.
- **En fin de saison : L'Avant-Nuit** transformera à nouveau le parc Riverain en immense scène à ciel ouvert le 20 août prochain. L'illumination de ce parc unique en bordure du lac Saint-Augustin émerveillera, encore une fois, petits et grands.



Tout au long de la saison, vous êtes invités à apporter votre passeport lors des activités et événements municipaux afin de le faire étamper. Chaque participation permet de vivre de nouvelles expériences et de courir la chance de gagner des prix.

Le passeport estival se veut une façon simple et amusante de découvrir la programmation, de multiplier les sorties et de profiter pleinement de l'été. Consultez la programmation estivale complète via le [VSAD.ca/programmation](https://vsad.ca/programmation) ou numérisez ce code QR.





L'été s'installe dans nos parcs et installations

La belle saison est officiellement amorcée, et avec elle, le retour de la chaleur et de l'effervescence dans nos espaces extérieurs. Depuis la fin avril, les terrains sportifs municipaux deviennent graduellement accessibles pour pratiquer vos sports préférés en plein air, notamment le soccer, le tennis et le baseball. C'est l'occasion parfaite de redécouvrir nos magnifiques parcs, de profiter de la verdure, de bouger, de relaxer et de passer du temps de qualité à l'extérieur, près de chez vous.

Les aires de BBQ publiques sont également accessibles pour vous permettre de savourer pleinement la saison estivale autour d'un bon repas, en famille ou entre amis. Trouvez plus de détails ici : [VSAD.ca/parcs](https://vsad.ca/parcs) ou numérisez ce code QR.

Par ailleurs, la station de vidange pour véhicules récréatifs est de nouveau accessible afin d'accueillir les voyageurs et visiteurs tout au long de l'été. Pour en connaître davantage : [VSAD.ca/station-vidange-vehicules-recreatifs](https://vsad.ca/station-vidange-vehicules-recreatifs).

Nous vous souhaitons un été agréable, actif et rempli de beaux moments dans nos parcs et installations récréatives !



Saviez-vous qu'environ 80 % des feux de forêt sont causés par l'activité humaine chaque année ?

Source: Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU).

Feux d'artifice

Les feux d'artifice marquent souvent une occasion spéciale et ajoutent une touche spectaculaire aux soirées festives, qui rassemble et émerveille petits et grands.

Pour que ces célébrations demeurent sécuritaires et agréables, l'utilisation de feux d'artifice est strictement encadrée. Toute utilisation de pièces pyrotechniques nécessite une autorisation préalable d'un inspecteur en incendie du Service de protection contre l'incendie de Québec (SPIQ) au 418 641 6311.

Incendies liés aux BBQ et aux articles de fumeurs

L'utilisation des barbecues et des articles de fumeurs comporte des risques d'incendie, particulièrement durant l'été.

Les barbecues doivent être utilisés à l'extérieur, à distance des bâtiments et jamais laissés sans surveillance. Après usage, il est essentiel de s'assurer qu'ils sont complètement éteints.

Les mégots de cigarette doivent être entièrement éteints et déposés dans un cendrier approprié. Ils ne doivent jamais être jetés au sol, dans la végétation ou dans une poubelle.

Danger d'incendie

Le danger d'incendie indique à quel point la végétation et les broussailles sont inflammables. Cette évaluation est basée sur les conditions météorologiques des derniers jours, les prévisions météo et l'historique des feux des années précédentes.

Il existe cinq niveaux à ce danger (bas, modéré, élevé, très élevé, extrême). Plus le danger est élevé, plus la prudence est essentielle. Par exemple, lorsque le niveau est à extrême, la SOPFEU recommande d'éviter de fumer en forêt, d'utiliser des feux d'artifice ou d'allumer un feu de camp en forêt ou encore de se promener en VTT hors des pistes.

Pour une soirée estivale réussie, respectons les consignes de sécurité

Fête nationale du Québec

MERCREDI 24 JUIN 2026

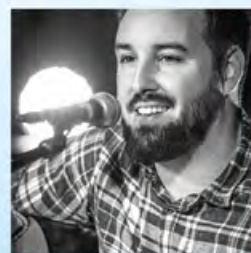
PARC PLACE-PORTNEUF rue de l'Oseille / rue du Trèfle

10 h à 14 h

JEUX GONFLABLES • ATELIER CRÉATIF • MAQUILLAGE • MASCOTTES
PICKLEBALL • VOLLEYBALL DE PLAGE • BALLON CHASSEUR • BONNE BOUFFE



KUMPA'NIA (PERCUSSIONS)
Spectacle pour la famille
10 h et 11 h



HUBERT PLANTE
Chansons québécoises
12 h

16 h à 21 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE DES CAMPUS 4950, rue Lionel-Groulx

ANIMATIONS • PERSONNAGES • JEUX GÉANTS
PICKLEBALL • HOCKEY DE RUE • BONNE BOUFFE



ANICK GAGNON EN DUO
16 h



SOS MARCEL
Spectacle pour la famille
18 h

19 h 15 • DISCOURS PATRIOTIQUE avec la participation du THÉÂTRE ST-AUGUSTIN

19 h 30 JE ME SOUVIENS

avec **Guitar Story**
HOMMAGE À NOS GRANDS GUITARISTES &
À NOS PLUS BELLES CHANSONS



VSAD.CA/FETENATIONALE

En partenariat avec
Québec

Desjardins
Caisse de Cap-Rouge-Saint-Augustin

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada

Canada

JEUDI
20
AOÛT
18 H À 21 H

L'AVANT-NUIT

PARCOURS FESTIF ET ARTISTIQUE
ÉDITION 2026
AU PARC RIVERAIN

LA FORÊT DES GÉANTS

18 H & 19 H 45

LES PETITS MÉNESTRELS

ANIMATION MUSICALE PARTICIPATIVE

THE FLIPS

19 H FOLK DES BOIS EN PRÉAMBULE

20 H 15 DISCO DES GÉANTS À LA PÉNOMBRE

LE QUAI

18 H 30 & 19 H 30 & 20 H 30

ÉRIC ORGANDE

BLUES ACOUSTIQUE À QUAI

19 H & 20 H

LA FANFARONETTA

FOLIE FANFARESQUE À BON PORT

LA POINTE

VOLET JEUNESSE

18 H 30 & 19 H 45

LES CORSAIRES

CIRQUE MARITIME COMIQUE

LA ROCHE

19 H À 21 H

LA CRÉATURE DE LUMIÈRE

DANSE MAJESTEUSE ET LUMINEUSE EN PLONGÉE



PROGRAMMATION DÉTAILLÉE

VSAD.ca/LAVANTNUIT

UN ÉVÉNEMENT CULTUREL UNIQUE EN PLEIN COEUR DE LA
NATURE MAJESTUEUSE DU PARC RIVERAIN

Des nouvelles de nos partenaires

Deux événements rassembleurs, fidèles à leur mission

Les 24 et 25 avril ont été marqués par la tenue de deux événements rassembleurs de notre Ville : la Soirée des bénévoles et La Vitrine. Encore cette année, ces rendez-vous ont suscité un fort engouement.

La Soirée des bénévoles a permis de souligner l'engagement exceptionnel de plus de 130 personnes qui s'impliquent bénévolement au sein de notre communauté.

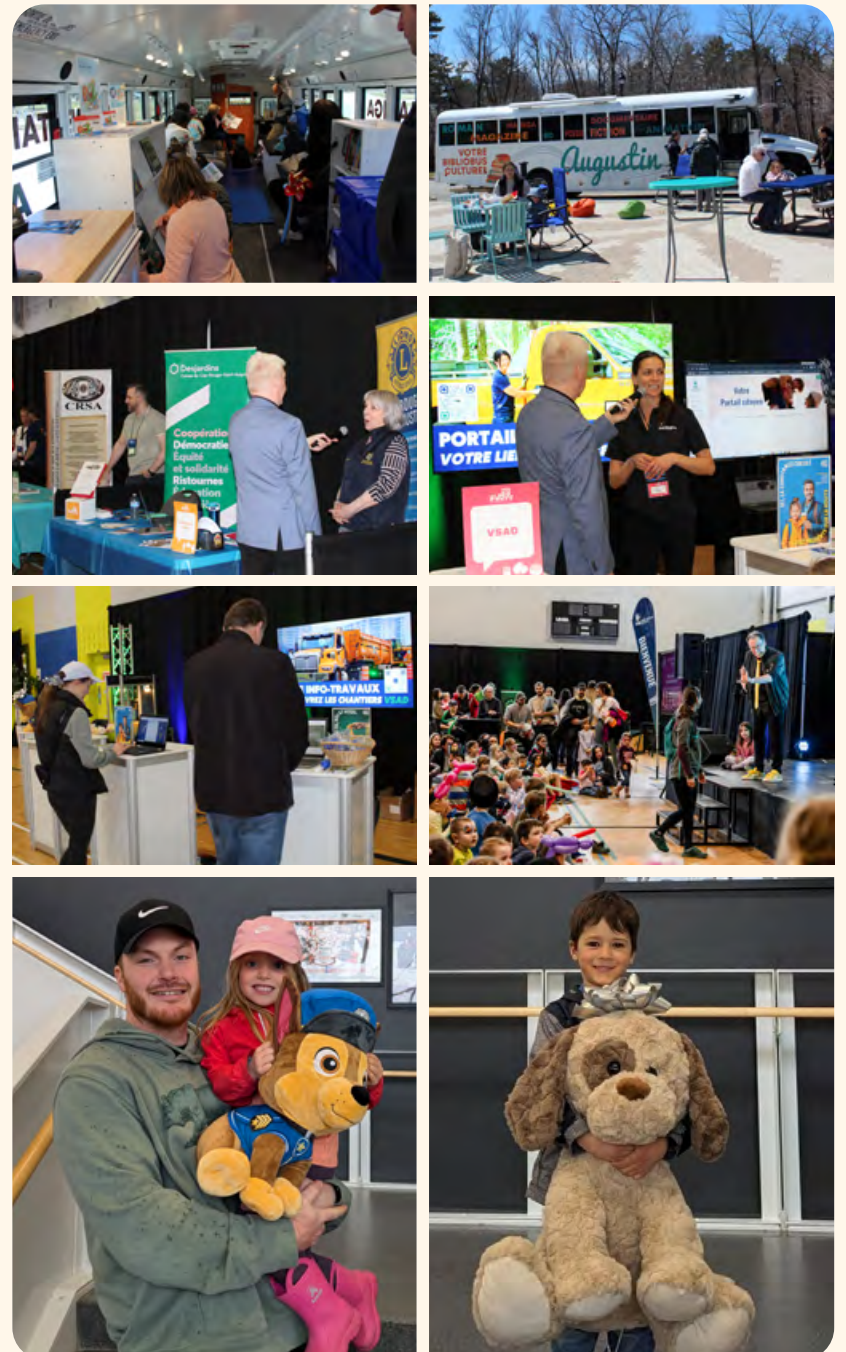
De son côté, La Vitrine a offert une programmation diversifiée et dynamique, vous permettant de découvrir la richesse de l'offre culturelle, sportive et communautaire à la VSAD. Plus de 35 kiosques, démonstrations et échanges ont favorisé les rencontres et renforcé le sentiment d'appartenance.

Ces deux événements témoignent de l'importance de créer des occasions de rassemblement et de célébrer l'implication citoyenne, au cœur d'une communauté active et engagée.

La Soirée des bénévoles



La Vitrine



À l'occasion de La Vitrine, nous avons remis des coupons aux participants de nos quiz portant sur la sécurité routière et le civisme. Félicitations aux heureux gagnants !

Félicitations à la relève sportive d'ici

Nous souhaitons souligner la participation de trois anciennes des **Royaux Cap-Rouge/Saint-Augustin** au Championnat canadien M18 AAA féminin. Élisabeth Belle Noah, Olivia Tannous et Léonie Tannous ont représenté la région à Dieppe, au Nouveau-Brunswick, du 19 au 25 avril.



Une participation record

Le groupe scout Cap-Rouge/Saint-Augustin a atteint un nouveau sommet cette année avec 210 jeunes membres inscrits, accompagnés de 50 bénévoles. Ce nombre dépasse le précédent record établi en 1992-1993, qui comptait 205 jeunes.



Un concert printanier bien accueilli

Le 26 avril, le groupe Chant-Libre a présenté le concert Revoilà le printemps à l'église Saint-Augustin-de-Desmaures devant 202 spectateurs. Les 35 chanteurs et leur pianiste ont interprété 20 pièces, accompagnés de trois jeunes musiciennes invitées.

Sous la direction de Lise Langevin, le groupe se prépare maintenant à célébrer ses 20 ans en 2027.



Credit photo: Michel Giroux, grâceuseté Groupe Chant-Libre

Calendrier

6 juin

Expo-vente du Cercle des fermières de Saint-Augustin-de-Desmaures, 12 à 16 h, PLACE DES GÉNÉRATIONS

13 juin

Course les Bocages 9 h CNDF

14 juin

Concert de l'Harmonie Saint-Augustin-de-Desmaures 14 h 30 ÉGLISE DE SAINT-AUGUSTIN

19 juin

Concert extérieur avec le Québec Jazz Big Band 19 h SCÈNE EXTÉRIEURE CCC

Légende : CCC : Centre communautaire des Campus CNDF : Campus Notre-Dame-de-Foy

Nos partenaires publics et parapublics

La brigade environnementale présente tout l'été pour la protection de notre milieu de vie

Du début mai à la fin septembre, la Brigade environnementale de l'Agglomération de Québec est active sur notre territoire afin de veiller au respect de la réglementation en matière d'environnement. Elle a pour mission de sensibiliser la population aux pratiques écoresponsables et de veiller au respect de la réglementation environnementale.

Chez nous, ces interventions contribuent à la préservation de nos ressources naturelles, notamment l'eau potable et le lac Saint-Augustin.

Les patrouilleurs informent les citoyens sur l'utilisation responsable de l'eau potable. Ils sensibilisent aussi aux bonnes pratiques d'entretien des pelouses et à la réduction de l'usage des pesticides.

Son approche est éducative : les patrouilleurs offrent de l'information et de la documentation, sans émettre de constats d'infraction.

Pour signaler une situation préoccupante liée à l'un de ces règlements, il est possible de communiquer avec le Centre de relation avec les citoyens de l'Agglomération en composant le 418 641-6311.

Ajustements au service du RTC dès le 20 juin



Le service du Réseau de transport (RTC) modifiera certains parcours d'autobus à compter du 20 juin afin de s'adapter aux travaux majeurs en cours à Québec. Plusieurs parcours eXpress verront leur point de départ déplacé en après-midi vers le terminus Parc Victoria, avec des correspondances prévues avec les Métrobus 801 et 805.

Comme chaque été, les horaires seront ajustés en fonction de l'achalandage saisonnier. Les informations détaillées seront disponibles dans la semaine du 8 juin via le rtcquebec.ca.

Sécurité publique de la Ville de Québec

La sécurité près des chantiers : une responsabilité partagée

La période des travaux routiers est maintenant bien amorcée. S'ils peuvent entraîner des détours ou des ralentissements ponctuels, ces chantiers demeurent indispensables à l'entretien et à l'amélioration de nos infrastructures. Aux abords de ces zones, l'engagement et la prudence de tous sont essentiels.

Pour circuler de façon sécuritaire tout au long de l'été, nous vous invitons à adopter les comportements suivants :

Redoublez de vigilance : près des chantiers, portez une attention particulière à la signalisation temporaire et respectez les limites de vitesse affichées.

Faites attention aux travailleurs : qu'il s'agisse d'une personne assurant la signalisation, d'un agent du Service de Police de la Ville de Québec veillant à la fluidité de la circulation ou de toute autre personne à l'œuvre sur le chantier, suivez leurs directives et adoptez une attitude courtoise et respectueuse.

Planifiez vos déplacements : prévoyez un délai supplémentaire afin de composer plus sereinement avec les détours ou la circulation dense.

Adoptez des habitudes de conduite prudentes : éliminez les sources de distraction et maintenez une distance adéquate avec les autres véhicules.

Les foyers extérieurs : un plaisir à partager en toute sécurité

Avec l'arrivée de la belle saison, vous êtes nombreux à profiter de vos espaces extérieurs pour vous réunir autour d'un feu. Afin que ces moments demeurent agréables et sans incident, l'utilisation responsable des foyers extérieurs est primordiale.



Conformez-vous à la réglementation : vérifiez que votre installation respecte les normes municipales, brûler uniquement du bois sec et tenez compte des périodes d'interdiction, particulièrement en cas de conditions propices aux incendies.

Privilégiez un emplacement adéquat : assurez-vous que le foyer est situé à une distance suffisante des bâtiments, de la végétation et des matières combustibles.

Gardez le feu sous surveillance : ne laissez jamais un foyer allumé sans présence et prévoyez un moyen d'extinction à portée de main.

Faites preuve de considération : contrôlez la fumée et veillez au bien-être de votre voisinage.

Merci de faire équipe avec nous pour un été sécuritaire et harmonieux.

Portail citoyen

Simplifiez votre quotidien :
vos services municipaux et votre compte
de taxes municipales à portée de main !

citoyen.vsad.ca  Voilà!



Votre ville bouge, suivez-la!



Communiquez avec nous

200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures
(Québec) G3A 2E3

Questions ou prise de rendez-vous : 418 878-2955

En personne du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h,
avec rendez-vous sauf pour un paiement ou une
demande d'information en lien avec votre compte
de taxes et demandes de permis.



Suivez-nous!

vsad.ca

